

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

BELGIQUE
La Libre

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



aille la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

Soignies attire un nouveau renfort

LE SOIR

ACTV
ANTENNE CENTRE TELEVISION

Revue de presse du vendredi 26 juin 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE
NOUVELLE





« Une vraie catastrophe » : l'avenue de Wallonie est déjà embouteillée après sa réouverture

À peine rouverte après six mois de travaux, l'avenue de Wallonie fait déjà l'objet de nombreuses critiques. Face aux bouchons, la Ville assure toutefois que le nouvel aménagement n'est pas en cause, mais bien l'ensemble des chantiers en cours.

CEDRIC LOBELLE

« Une vraie catastrophe », « plus de 20 minutes entre le feu rouge et le rond-point », « une heure dans la même rue »... Depuis plusieurs jours, les commentaires se multiplient sur les réseaux sociaux au sujet de l'avenue de Wallonie à La Louvière.

Rouverte à la circulation le 12 juin dernier après six mois de travaux, et annoncée comme une « véritable bouffée d'oxygène », cette importante entrée de ville est régulièrement saturée aux heures de pointe depuis le début de la semaine. De quoi susciter l'incompréhension de nombreux automobilistes.

Pour Olivier Destrebecq (MR), échevin de la Mobilité, il est toutefois trop tôt pour juger de l'efficacité du réaménagement.

« Il faut dézoomer la problématique. La question n'est pas l'avenue de Wallonie mais l'ensemble de l'entrée



Pour Olivier Destrebecq, les Louviérois doivent s'armer de patience. © D. Claes

ron 5.000 véhicules supplémentaires par jour.

« On parle d'environ 25.000 véhicules par jour sur l'avenue de Wallonie en temps normal. On atteint aujourd'hui près de 30.000 véhicules quotidiens », souligne Olivier Destrebecq.

La Ville pointe aussi les conséquences du chantier Capitte-Metrobus, qui redirige lui aussi une partie du trafic vers cette entrée de ville. « Cet axe est aujourd'hui en surcharge structurelle », résume l'échevin.

6 À 12 MOIS : « IL FAUDRA TENIR BON »

Pour les automobilistes, les perturbations ne disparaîtront pas rapidement. Selon

tures réalisées.

« Quand le rond-point sera terminé, il n'y aura plus le report de charge lié à la fermeture de la rue de la Franco-Belge. Et lorsque le Boulevard urbain Est sera finalisé, une partie importante du trafic à destination des hôpitaux, du stade ou de ce secteur ne passera plus par l'avenue de Wallonie », affirme-t-il.

MISE À DOUBLE SENS EN 2027

Le schéma de circulation définitif n'est pas encore totalement en place. L'avenue de Wallonie a été réaménagée pour accueillir du trafic dans les deux sens, mais cette configuration n'a pas encore été activée. Selon la

nord de La Louvière », explique-t-il.

REPORT DE 5.000 VÉHICULES

Selon lui, les ralentissements observés actuellement sont avant tout liés à plusieurs chantiers qui affectent simultanément les accès nord de la ville.

Depuis le 22 juin, la rue de la Franco-Belge est fermée entre l'entrée du centre commercial et la rue du Canal afin de permettre la construction du rond-point Codami, futur carrefour du Boulevard urbain Est situé près de l'échangeur de l'A501.

Cette fermeture entraîne un important report de circulation vers l'avenue de Wallonie et la Grattine. Selon la Ville, cela représente envi-

Olivier Destrebecq, il faudra encore compter environ six mois pour les conséquences du chantier Franco-Belge et près d'un an pour celles liées au chantier Capitte-Metrobus.

Pour la Ville, l'avenue de Wallonie n'est qu'un élément d'un vaste programme de réorganisation de l'entrée nord comprenant notamment le contournement Ouest, le Boulevard urbain Est, le rond-point Codami, la future mise à double sens de l'avenue de Wallonie et la requalification de la rue Conreur.

Selon l'échevin, les effets du nouvel aménagement ne pourront être pleinement évalués qu'une fois l'ensemble de ces infrastruc-

Ville, ce choix a été fait pour des raisons de sécurité.

La mise à double sens reste liée à la réorganisation globale de l'entrée nord et à la future réfection de la rue Conreur, annoncée pour début 2027. Un chantier qui va durer 18 mois ! De plus, par la suite, la rue Conreur sera essentiellement dédiée à la desserte locale.

Une partie du trafic de transit est donc appelée à être reportée durablement vers l'avenue de Wallonie, le Boulevard urbain Est et le contournement Ouest.

Évidemment, pour les automobilistes confrontés aujourd'hui aux files et qui ne s'y attendaient pas, ces explications ne feront sans doute pas disparaître les bouchons. ■

Pas moins de 30 camions en 1h30 dans le centre à cause d'un accident

« On se croirait dans un zoning » : malgré les alertes lancées en janvier dernier notamment par la bourgmestre, Virginie Kulawik, les poids lourds continuent d'emprunter le centre-ville du Rœulx.



Les poids lourds passaient par la rue de l'Hôtel de Ville © DR

JOHANNE TINCK

Le passage des poids lourds dans le centre-ville du Rœulx continue de susciter l'exaspération. Déjà en janvier dernier, la bourgmestre Virginie Kulawik (IC, tendance MR) tirait la sonnette d'alarme face à une circulation qu'elle qualifiait de répétée et illégale, alors que le transit des camions y est interdit. Elle dénonçait les nuisances et les dangers croissants, tout en annonçant un renforcement des contrôles. La bourgmestre nous indiquait alors que certaines applications de navigation, dont Waze, redirigeaient les poids lourds vers le centre-ville, notamment lorsque le réseau

autoroutier est perturbé. Les habitants en ont encore eu un aperçu ce mercredi après-midi. À la suite d'un grave accident sur la E19, Kevin, riverain de la chaussée



Virginie Kulawik poussait déjà un coup de gueule en janvier. © DR

de Mons, affirme avoir vu passer une trentaine de camions en une heure trente. ! « En temps normal, on en voit un de temps en temps, sans plus », explique-t-il. Rentré chez lui vers 17 h 15, il a filmé deux poids lourds qui, après avoir emprunté la rue de l'Hôtel de Ville, tournaient au carrefour de la Renardise afin de rejoindre la chaussée de Mons et l'autoroute à hauteur de Thieu.

« DES DÉTÉRIORATIONS »

Le riverain s'inquiète des conséquences de ce trafic sur les infrastructures. Selon lui, le passage répété des camions détériore la chaussée, les trottoirs et les pavés, alors que des travaux de rénovation viennent d'être réalisés. Un constat qui fait écho aux inquiétudes exprimées en janvier par Virginie Kulawik, qui évoquait déjà les dégâts importants causés par ces véhicules.

Contactée ce jeudi, la bourgmestre n'a pas répondu à nos sollicitations. De son côté, Kevin résume le sentiment de nombreux riverains : « On se croirait dans un zoning. Cela devient pénible. »

Les fortes chaleurs déforment la chaussée sur l'E42 : une intervention d'urgence à Manage

Les fortes chaleurs ont provoqué une déformation de la chaussée sur l'E42, en direction de Mons, à l'approche du chantier du pont de La Louvière. Une intervention a été menée ce jeudi afin de sécuriser la circulation.

LAURINE HANQUET

Une intervention d'urgence a été réalisée ce jeudi en milieu de matinée sur l'E42, à Manage en direction de Mons, quelques dizaines de mètres avant le chantier du pont de La Louvière. En cause : les températures élevées, qui ont provoqué une déformation du revêtement de la chaussée.

« Avec les fortes chaleurs, le revêtement hydrocarboné s'est ramolli et un phénomène d'orniérage est apparu », explique Héloïse Winandy, porte-parole de la Sofico. Un phénomène qui s'explique également par le passage des poids lourds, puisque la zone concernée est fortement sollicitée par ces véhicules à l'approche du chantier.

Les équipes du SPW Mobilité et Infrastructures surveillaient déjà l'évolution du phénomène et espéraient pouvoir attendre le week-end pour intervenir.

Mais l'aggravation de la situation a rendu une intervention immédiate nécessaire.

« Il n'a pas fallu remplacer le revêtement. Nous avons simplement raboté la partie déformée pour la remettre à niveau », précise encore la porte-parole.

L'intervention a nécessité la neutralisation temporaire d'une des bandes de circulation disponibles sur cette portion de l'autoroute, entraînant quelques ralentissements. La circulation a ensuite pu reprendre normalement. Pour rappel, les usagers qui constatent des dégradations de ce type sur le réseau des routes régionales peuvent les signaler en composant le 1718 (appel gratuit). ■



Des files. © P. Sch./DR

SOIGNIES

Foot, cuistax, laser game, DJ... les jeunes ont rendez-vous pour fêter la fin des examens

Le Conseil sonégien de la jeunesse et la Ville de Soignies organisent le 1er juillet un après-midi d'animations gratuites destiné aux jeunes de 12 ans et plus au hall omnisports Pierre Dupont.

Les jeunes qui viennent de terminer leurs examens pourront participer à un après-midi d'activités gratuites le mercredi 1er juillet à Soignies.

Organisé par le Conseil sonégien de la jeunesse et la Ville de Soignies, l'événement

« Summer Vibes » se déroulera de 12h30 à 18h au hall omnisports Pierre Dupont, rue de Cognebeau. Réservée aux jeunes à partir de 12 ans, l'initiative proposera diverses activités sportives, artistiques et ludiques.

Dès 12h30, 300 hot-dogs seront distribués gratuitement aux premiers arrivés. Du pop-corn sera également proposé tout au long de l'après-midi. Les stands ouvriront à 13h. Au pro-



© Ville de Soignies

gramme notamment : course de cuistax, animation Posca, maquillage de

type Coachella, jeux gonflables, DJ, relais coopératif, voiture tonneau de la police, animation BEPS de la Croix-Rouge ainsi que la présence de plusieurs associations et services d'information destinés aux jeunes. Un tournoi de football est également prévu de 15h à 16h30. Huit équipes de cinq joueurs pourront y participer sur inscription préalable via l'adresse sport@soignies.be. L'événement se clôturera à 18h.

Plusieurs partenaires participent à l'organisation, parmi lesquels l'AMO J4, la Bibliothèque, le PCS, le Service Jeunesse, la Province de Hainaut, la Zone de Police Haute Senne, le Planning familial, la Maison des jeunes de Soignies, la Croix-Rouge, Écoute Enfants, Défi Belgique Afrique et l'ASBL SEPT. ■

À noter : Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page Facebook « Summer Vibes à Soignies ».

COURS EN PLEIN AIR : « IL FAISAIT MOINS CHAUD DEHORS QUE DANS LA CLASSE »

Face aux températures étouffantes de cette fin d'année scolaire, un enseignant de l'école communale Roosevelt à Morlanwelz a trouvé une solution aussi simple qu'efficace : déplacer sa classe à l'extérieur. Une initiative qui a séduit les élèves... et la commune.

LAURINE HANQUET

Les fortes chaleurs compliquent le quotidien dans de nombreuses écoles. À l'école communale Roosevelt à Morlanwelz, M. Strambi, enseignant de troisième et cinquième primaire a choisi de s'adapter en transformant un coin ombragé de la cour en véritable salle de classe. Depuis deux jours, ses élèves suivent les cours dehors, à l'abri du soleil, où les températures sont finalement plus supportables qu'à l'intérieur du bâtiment.

« Nous avons comparé les températures et nous avons constaté qu'il faisait moins chaud dehors que dans la classe », raconte l'enseignant. L'idée lui est venue après avoir observé que la chaleur s'accumulait de plus en plus dans les locaux. « Avec les enfants, la température augmente encore davantage. Finalement, une chaleur extérieure est plus agréable qu'une chaleur enfermée dans une classe. » Après avoir pris quelques mesures, l'enseignant s'est rendu compte que deux rangées de bancs pouvaient être installées devant l'entrée du bâtiment. Les élèves n'ont alors eu qu'à transporter leur matériel



Bientôt un tableau blanc au mur ? © DR

avant de poursuivre les apprentissages comme à l'habitude.

UNE AMBIANCE PLUS CALME

Contre toute attente, cette salle de classe improvisée n'a pas seulement permis de gagner quelques précieux degrés. Elle a également favorisé un meilleur climat de travail. « Finalement, on fait moins de bruit à l'extérieur, parce que cela résonne moins. L'ambiance était beaucoup plus calme et beaucoup plus posée », constate-t-il.

Les enfants, eux, ont immédiatement adhéré au concept. « Ma deuxième classe de troisième primaire a découvert qu'il y avait une deuxième « classe du dehors ». C'était

l'attraction du jour ! », sourit-il. L'enseignant réfléchit déjà à améliorer encore cette organisation afin de la renouveler. « Nous cherchons déjà comment accrocher un tableau blanc sur le mur pour faciliter le travail. »

UNE INITIATIVE SALUÉE PAR LA COMMUNE

Cette idée a également été remarquée par l'échevin de l'Enseignement de Morlanwelz, François Devillers, qui y voit une expérience à renouveler. « Les enfants sont super contents. Ils ont même demandé à leur instituteur de réitérer l'expérience l'année prochaine », explique-t-il. Pour l'élève, ces cours en extérieur pourraient même s'ins-



M. Strambi a eu l'idée, soutenu par la directrice © D.R.

crire dans la durée. « Pourquoi ne pas organiser des classes du dehors de temps en temps quand il fait bon ? Cela change l'environnement des enfants et cela peut être bénéfique pour leur apprentissage. »

EAU, VENTILATION ET FIN DES COURS À MIDI

Au-delà de cette initiative, la commune a mis en place plusieurs mesures pour aider les écoles à faire face à la can-

cule. Des bouteilles d'eau ont été distribuées dans tous les établissements, une décision prise notamment après les coupures d'eau qui ont touché une partie de la commune le week-end dernier. Les écoles ont également veillé à ventiler les locaux et, lorsque les températures devenaient trop importantes, les cours ont été interrompus à midi afin de permettre aux parents de venir rechercher leurs enfants. ■

ÉCAUSSINNES

Haute Rue, rue de l'Espinette... une série de voiries vont être refaites

L'échevin des Travaux, Bernard Rossignol (Ensemble), a fait la liste des rues qui demandent des réfections plus urgentes.

LORE THOUVENIN

Lorsque la majorité Ensemble d'Écaussinnes avait présenté son budget 2026, l'opposition avait déploré l'absence de projet de réfection de voiries. En avril dernier, l'échevin des travaux Bernard Rossignol avait toutefois annoncé qu'une série de travaux allaient être entamés pour 500.000 €, subsidiés à 50 %. Ce mardi, le conseil communal a acté l'ajout de cette

enveloppe lors de la modification du budget.

« Cette modification était nécessaire. Le montant de 0 euro au budget initial n'était, pour moi, pas normal », a reconnu Bernard Rossignol (Ensemble), échevin des Travaux.

Il a détaillé les différentes voiries identifiées par les services comme prioritaires : la rue des Sept Douleurs, la rue de Nivelles aux abords du pont de Marche, une portion de la Haute Rue, la

rue de l'Espinette, les abords de l'église du Sacré-Cœur, la rue Noires Terres, la rue de l'Avedelle, la rue du Poirier, la rue de Courrière-lez-Ville ainsi que la rue de la Ghelle. La rénovation complète de la rue Ferrer est, quant à elle, envisagée en 2027.

Concernant les abords de l'église du Sacré-Cœur, l'échevin a précisé que le calendrier restait à définir. « Il faudra voir si ça vaut la peine de refaire ces voiries avant ou après les travaux



L'échevin Bernard Rossignol fait le point. © Google/DR

de rénovation de l'église, mais il faudra intervenir malgré tout parce que les trous deviennent de plus en plus importants. »

DES RÉPARATIONS CIBLÉES

Xavier Dupont (PS) s'est demandé comment une enveloppe de 500.000 euros pourrait suffire à rénover autant de kilomètres de voiries. Le bourgmestre Sébastien Deschamps (Ensemble) a expliqué que la commune

ne prévoyait pas une réfection complète de chacune de ces rues.

« On va faire des réparations ponctuelles et localisées dans certaines portions. Par exemple, la rue de l'Espinette entre la rue Closière du Fy et la rue de Ronquières est vraiment très abîmée. On ne va pas refaire toute la rue pour refaire toute la rue, on fera simplement des réparations. » ■

« Trop de soleil », l'inauguration de l'île flottante photovoltaïque reportée et épinglée par Jérôme de Warzée

En ce temps de canicule, ce ne sont pas les 9.494 panneaux photovoltaïques flambant neufs qui auraient trop chauffé... Mais bien les têtes des invités à leur inauguration, ce vendredi, et des citoyens à la découverte samedi de cette île flottante high-tech à Soignies. Moralité : les panneaux prendront bien le soleil, mais tous seuls : inauguration reportée et... dézingage grinçant par Jérôme de Warzée.

ARNAUD DUJARDIN

C'est en ce moment le sujet à la mode, parlons de jour de soleil, ou plutôt de Perlonjour. Mais attention, ceci n'est pas un scoop, comme aurait pu dire René Magritte ! Juste un retournement de situation à la belge que n'a pas manqué d'épingler l'humour grinçant de notre talentueux humoriste Jérôme de Warzée. Notre champion du calembour, dont la désopilante désinvolture de pince-sans-rire, mise en exergue dans son émission décalée *Le Grand Cactus*, fait désormais mouche aussi chez nos amis français. Toujours à l'affût de la bonne histoire, ce dernier n'a pas manqué d'épingler cette cocasserie de l'île du Perlonjour.

UNE ÎLE À LA POINTE DU PROGRÈS

Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore cette fameuse île sonégienne dont nous avons pourtant tartiné régulièrement nos colonnes, elle est située sur le plan d'eau de l'ancienne carrière du Perlonjour. Pour rappel, cette île photovoltaïque flottante, composée d'environ 10.000 panneaux solaires, fi-



L'évènement est annulé. © D.R.

gure parmi les réalisations les plus innovantes de Wallonie en matière de transition énergétique. Fruit d'un partenariat entre la Ville de Soignies, la coopérative citoyenne CLEF et l'entreprise PÉPETUM, ce projet emblématique marque une étape importante dans le développement de la production d'énergie renouvelable locale.

Un succès qui devait ainsi être inauguré ce vendredi en grande pompe, en présence du ministre wallon du Climat et de la Transition environnementale, Jean-Luc Crucke (Les Engagés), et s'ouvrir le lendemain à la découverte du grand public. Mais c'était sans compter sur le soleil qui s'inviterait à la partie, enfin là où, au final, on l'attendra tous les jours... « En raison des fortes chaleurs annoncées et de l'activation de la phase d'alerte

du plan national forte chaleur et pic d'ozone, la journée d'ouverture de l'île solaire du Perlonjour, prévue ce samedi 27 juin, est annulée », communique laconiquement aux intéressés la Ville de Soignies sur FB. Car le ruban ne sera finalement pas coupé avant le 26 septembre prochain.

LE CACTUS DE JÉRÔME

Cette annulation surprise pour cas de force solaire majeure n'a pas manqué de titiller Jérôme de Warzée, qui s'est fendu, sur les réseaux, d'un post grinçant et ne manquera sans doute pas de s'en servir dans son prochain *Grand Cactus* : « Cette inauguration est reportée à cause de la chaleur. Faisant suite à cette admirable boucle administrative belgo-belge, on annonce le report de l'inauguration du parc aquatique de Nivelles pour une surabondance d'eau, celui du lancement du parc à éoliennes de Fernelmont pour cause de trop grand vent et celui de l'ouverture du musée Magritte pour excès de surréalisme. Chez nous, les problèmes ne surviennent jamais quand rien ne fonctionne. Ils commencent précisément le jour

où, par accident, tout fonctionne comme prévu... » Humour potache, on en rit, et sans doute certains en pleurent pour ces vendredi et samedi gâchés. Jérôme adore épingler le cocasse. Comme quoi, on n'a pas de pétrole en Belgique, pas trop de soleil (quoique...), mais on a des idées et

surtout beaucoup d'humour et d'autodérision. Un humour qui passe crème ! D'ailleurs, au passage, n'oubliez pas d'en mettre sur vos gambettes ce week-end. Et comme le dit si bien dans son post Jérôme de Warzée : « Surtout, hydratez-vous (mais pas trop) ! »... ■



Jérôme de Warzée, humoriste. © BELGA

LES DÉCÈS DE VOTRE RÉGION

Monsieur BAELE Jean-Marie, Carnières, 25/06/2026,
Centre Funéraire Duvivier DELA

LA SORTIE DE FABIEN PINCKAERS SUR LA TAXATION DES RICHES EMBRASE LE DÉBAT

La menace d'exil du patron d'Odoo, opposé à une taxe sur les gros patrimoines, a déclenché des réactions virulentes à gauche comme à droite.



PIERRE
NIZET

Journaliste

Ces mots font polémique : « Adieu la Belgique ! Je risque de devoir m'exiler... » En menaçant de quitter le pays si une nouvelle taxe sur les gros patrimoines venait à voir le jour, le patron d'Odoo Fabien Pinckaers n'a pas seulement relancé le débat sur la fiscalité. Il a aussi suscité des réactions particulièrement tranchées dans le monde politique et académique.

Pour Pascal Delwit, professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles, les propos de l'entrepreneur passent mal. « Dans un contexte où l'État social est défait comme jamais (...), ce propos est au-delà de friser l'indécence », estime-t-il. Il critique également le message de Fabien Pinckaers selon lequel « il faut arrêter de stigmatiser

les riches ». Selon lui, « peu le font » et les gouvernements ont, au contraire, largement répondu aux attentes du patronat. « Le spectaculaire enrichissement de nombreux riches (...) ne peut pas durer », prévient-il, estimant que ce type de discours est « hors du monde de la vie réelle ».

Du côté du PS, Frédéric

”

« Frédéric Daerden a créé quoi pour la Wallonie à part gaspiller l'argent des autres et laisser des dettes ? »

Georges-Louis Bouchez
PRÉSIDENT DU MR

Daerden a lui aussi vivement réagi sur bel RTL. Le député fédéral balaie d'un revers de main la menace d'exil du fondateur d'Odoo. « On va finir par pleurer en



Fabien Pinckaers, Georges-Louis Bouchez, Frédéric Daerden et Pascal Delwit. © Montage Sudinfo

l'entendant », ironise-t-il. Pour lui, les entrepreneurs ont toute leur place dans l'économie, mais « quand on a des moyens importants, il faut pouvoir contribuer à l'équilibre du pays ». Il salue par ailleurs la proposition d'Yvan Verougstraete visant à instaurer une taxe de 0,3 % sur les patrimoines financiers les plus élevés, tout en appelant Les Engagés à

être « courageux ».

À l'inverse, Georges-Louis Bouchez vole au secours du patron d'Odoo. Le président du MR s'en prend directement à Frédéric Daerden : « Quelle arrogance mal placée... Frédéric Daerden a créé quoi pour la Wallonie à part gaspiller l'argent des autres et laisser des dettes ? » Pour le libéral, Fabien Pinckaers « a fait plus pour la

Wallonie que la plupart des élus depuis quelques décennies » et son intervention ne traduit pas « une volonté d'enrichissement personnel », mais « la réalité économique d'un entrepreneur ». Il dénonce enfin « le mépris pour l'entrepreneuriat », qu'il juge responsable des difficultés économiques de la Wallonie et de Bruxelles. ■

Les syndicats voudraient « bloquer » des villes wallonnes... le 1^{er} juillet !

Une action est déjà confirmée à Arlon. D'autres villes pourraient aussi être ciblées. Plutôt que de cadenasser complètement l'accès au centre, il s'agirait de distribution de tracts à des endroits névralgiques.

DIDIER SWYSEN

La colère des enseignants vis-à-vis des mesures d'économie prises par le gouvernement risque de s'exprimer encore un bon bout de temps puisque le syndicat SETCa-SEL a déjà appelé ses affiliés à faire grève... lors de la rentrée scolaire de fin août, soit le 24 août pour l'enseignement obligatoire et le 14 septembre pour le supérieur.

La dernière semaine de cours de cette année scolaire-ci, à savoir la semaine

prochaine, n'a aucune chance d'être très calme. Il nous revient que mercredi prochain, le 1^{er} juillet, les syndicats projettent de « bloquer » plusieurs villes en créant des barrages à des endroits névralgiques et en distribuant des tracts aux automobilistes. Ce serait notamment le cas à Arlon, mais sans doute aussi dans d'autres villes de Wallonie. « Une action est effectivement prévue à Arlon ce jour-là ; il s'agira d'un blocage partiel de l'accès au centre-ville et d'une distribution de tracts pour sensi-

biliser la population », confirme Roland Lahaye, le patron de la CSC-Enseignement, mais il dit ne pas avoir eu vent d'actions si-

D'autres actions seront menées jusqu'à la fin de l'année scolaire

milaires dans d'autres villes. « Pour l'instant, j'ai eu seulement connaissance d'une manifestation en front commun à Charleroi, le mardi 30 juin et d'un



La colère risque de ne pas retomber... © Photonews

cortège funèbre à Neufchâteau le même jour. »

DÉPARTS EN VACANCES

Adrien Rosman, coordinateur communautaire du Setca-SEL (syndicat socialiste), parle, lui, d'un tract remis aux « touristes », le 1^{er} juillet, lisez : aux personnes qui partent en vacances en voiture. « Nous devons encore fixer les modalités, mais l'idée est d'aller à la rencontre de la population, plutôt que de bloquer une ville. Il s'agira de sensibiliser les citoyens. Où cela se fera-t-il ? Cela peut être sur

une aire d'autoroute, à un rond-point ; tout cela doit encore être déterminé. »

Ce qui donne une idée d'une action qui pourrait viser d'autres villes qu'Arlon. Par ailleurs, le syndicaliste socialiste annonce que d'autres actions seront menées jusqu'à la fin de l'année scolaire : arrêts de travail dans les écoles, correction d'épreuves en plein air, non-communication des résultats des épreuves certificatives externes (CE1D et CESS) à l'administration (la communication aux parents aura bien lieu), etc. ■

40 DEGRÉS VENDREDI... ET SAMEDI : TOUTE LA BELGIQUE EST EN DANGER

Le scénario se complique : Luc Trullemans annonce une prolongation de la chaleur extrême, tandis que le climatologue Xavier Fettweis estime que toute la Belgique est concernée par le danger.



SABRINA
BERHIN

Journaliste

Le pic de chaleur pourrait finalement durer plus longtemps que prévu. Les 40 degrés sont désormais envisagés non seulement vendredi, mais aussi samedi dans le nord-est du pays, en provinces de Liège et du Limbourg, ainsi qu'en province de Luxembourg.

« Je suis assez étonné », confie Luc Trullemans après avoir consulté les nouvelles cartes transmises par le Centre européen. Selon ces dernières, la masse d'air brûlante devrait rester bloquée sur nos régions plus longtemps qu'annoncé. Le code rouge activé ce vendredi pour les provinces de Liège et du Limbourg pourrait dès lors être étendu à la province de Luxembourg. Une décision qui appartient à l'IRM.

Mais au final, que l'on soit officiellement en orange ou en

rouge, c'est toute la Belgique qui doit être en alerte, selon le climatologue Xavier Fettweis. « Même si certaines provinces n'atteignent pas les 40 degrés, on sera à 38 ou 39. Ce ne sont pas les seuils pour déclencher l'alerte, mais la situation sera la même ! », assure-t-il.

Et cela nécessite la plus grande vigilance, surtout chez les plus fragiles. « Le taux de mortalité risque d'augmenter », poursuit-il. « On n'est clairement pas prêt. »

SIMPLES RECOMMANDATIONS

Pour l'instant, aucune mesure forte n'est annoncée. La Belgique se cantonne aux recommandations : boire de l'eau, se mettre au frais, être solidaire... « On pourrait prendre des mesures comme fermer les écoles », avance Xavier Fettweis. « Mais c'est surtout sur le plus long terme qu'il faut réfléchir, en mettant au point un cadastre des personnes vulnérables, en végétalisant nos villes, qui ne sont pas du tout adaptées... »



Luc Trullemans et Xavier Fettweis. © D.R.

L'impact des 40 degrés (ou presque) ce vendredi pourrait, selon lui, être encore plus im-

”

« On pourrait prendre des mesures comme fermer les écoles »

Xavier Fettweis
CLIMATOLOGUE

portant que lorsque ces températures avaient été atteintes en juillet 2019. « La dernière

fois, la canicule avait duré trois jours. Ici, les bâtiments ont accumulé énormément de chaleur et les conséquences sont donc potentiellement plus dangereuses. » L'annonce de Luc Trullemans, selon laquelle ces températures proches des 40 degrés devraient se prolonger, n'augure donc rien de bon. Au départ, on s'attendait à une baisse du mercure dès samedi. Il faudra finalement attendre dimanche. Sous l'effet d'un air plus frais venu de la mer, le thermomètre devrait redescendre pour atteindre 22

degrés à la côte, 27 à 28 degrés à Bruxelles, avec un maximum de 30 degrés dans le Limbourg.

La tendance est claire : « On perdra environ 13 à 14 degrés par rapport à samedi après-midi dans certaines régions. » Le rafraîchissement se poursuivra lundi, avec 19 degrés sur les plages et 24 à 26 degrés dans l'intérieur du pays. Quelques pointes à 28 degrés pourraient encore être observées dans le Limbourg et le sud de la province de Luxembourg, mais l'épisode caniculaire aura basculé. ■

Orages monstrueux en vue ? Les conditions sont là mais...

L'IRM annonce un retour des averses et des orages ce week-end. Faut-il craindre un nouvel épisode violent ?

Les prévisions de l'IRM indiquent de nouvelles vagues d'averses et d'orages pour ce week-end. Trois semaines après le terrible épisode qui a causé d'importants dégâts, la Belgique doit-elle à nouveau retenir son souffle ?

« Pour avoir des orages, il faut de l'air chaud en basse couche, de l'air froid en altitude et de l'humidité », résume le climatologue Xavier Fettweis. Trois éléments qui sont attendus dans les prochains jours. Et si l'on ajoute à

cela l'absence de vent, les orages deviennent stationnaires... avec un risque accru d'inondations.

Mais le problème avec les orages, c'est qu'ils sont très difficilement prévisibles. « La seule possibilité de déterminer précisément où ils vont se former et comment ils vont évoluer, c'est le jour même, grâce aux images satellites et aux radars. »

Xavier Fettweis redoute des inondations. Tout dépend aussi du moment où ils éclateront. « Les orages ont besoin de l'énergie du soleil pour être activés. S'ils arrivent la nuit, ils seront beaucoup moins actifs. » Luc Trullemans, pour sa part, semble moins inquiet.

Pour lui, les ingrédients seront bien présents... mais peut-être pas suffisamment en même temps pour provoquer des épisodes orageux sévères. « Pour qu'un gros orage se développe, il faut en effet une forte humidité. Or, ce ne serait pas le cas ici. L'air en altitude est très très sec. »

DE L'AIR TRÈS SEC

Il n'exclut pas la possibilité d'orages dès samedi. Mais ils seraient, selon lui, « isolés, peu organisés et typiques d'orages de chaleur ». D'après les modèles qu'il consulte, ils concerneraient la Campine, le Hainaut, le centre et le nord de l'Ardenne.

Dimanche, il entrevoit des



La Belgique retient de nouveau son souffle. © S.I.

orages vers 16 heures. « Les provinces potentiellement concernées sont la Botte du Hainaut, Namur, Liège et le Luxembourg », précise-t-il. « Pour le moment, les modèles indiquent qu'ils ne seront pas très violents. Mais avec les orages, il faut toujours rester

prudent : la situation peut évoluer très vite. »

Des orages, il devrait donc y en avoir. Mais la Belgique pourrait être relativement protégée au niveau de leur violence, grâce à l'arrivée d'un air plus froid. ■

SA.B.

COURSE À PIED

La Corrida de la Gage revient pour sa 30e édition

La Corrida de la Gage fêtera sa 30e édition ce vendredi soir à Neufvilles. Sixième manche du Challenge de la Ville de Soignies, l'épreuve proposera des parcours de 4,9 et 10,2 km (départs simultanés à 20h00), après les courses enfants (18h15) et PMR (19h00).

Près de 400 participants avaient pris le départ l'an dernier.

Les inscriptions restent possibles sur place à l'École de la Gage. ■

CÉ.M.

LE SOIR

Fruits, légumes, eau minéralisée et vigilance sur l'alcool : tour d'horizon des recommandations pour bien se nourrir et s'hydrater en période de canicule.

La chaleur met l'organisme à dure épreuve, voici comment le préserver.

ANNE-SOPHIE LEURQUIN
EMILE THOREAU (ST.)

Le rôle clé des végétaux

Près d'un litre quotidien. C'est l'apport en eau assuré par les aliments solides chez une personne qui se nourrit sainement. L'essentiel provient des fruits et légumes. En cas de fortes chaleurs, dont le risque principal est la déshydratation, la recommandation est claire : « Mangez des fruits et des légumes », insiste Nicolas Gug-

genbühl. A choisir, « préférez les légumes ». Les fruits sont à limiter à trois portions par jour parce que le sucre qu'ils contiennent mobilise de l'énergie pour être métabolisé. Seule exception à cette règle, la pastèque, qui contient 90 % d'eau et 7 g de sucre pour 100 g. Les légumes, eux, « peuvent être consommés sans autre limite que la satiété », poursuit

l'expert. Concombres, laitues et autres soupes froides présentent un double avantage : ils sont très riches en eau – le concombre est presque de « l'eau pure » – et apportent des électrolytes, comme le potassium ou le sodium, des nutriments qui ont tendance à être davantage perdus lorsque les températures sont élevées.

La glace, faux rafraîchissement

« Avec une glace, on refroidit au mieux son palais, mais pas son corps », résume Laurence Doughan, experte en politique nutritionnelle au SPF Santé publique. Une glace offre une sensation de fraîcheur, rien de plus. « Il vaut mieux refroidir ses extrémités », conseille Laurence Doughan. Passer ses pieds sous l'eau froide, mouiller sa tête ou ses avant-bras s'avère généralement bien plus efficace pour un « coup de froid instantané ». Sur le plan nutritionnel, les glaces et les sorbets apportent surtout de l'eau et du sucre. « Essayez de laisser fondre

un sorbet avant de le manger : il vous paraîtra beaucoup plus sucré », recommande Nicolas Guggenbühl, professeur de nutrition à la Haute Ecole Vici. La fraîcheur tend en effet à masquer la perception du sucre. Or, « les calories restent une unité d'énergie : plus on en mange, plus notre corps travaille pour les absorber ». Une glace reste donc avant tout un plaisir estival, davantage qu'un véritable outil pour se rafraîchir. A choisir, les glaces à l'eau ou les sorbets maison restent les options les plus intéressantes diététiquement.

L'eau avant tout

« L'excellence, c'est l'hydratation », martèle Laurence Doughan. « L'eau est le principal levier pour aider l'organisme à faire face aux fortes chaleurs. » Les recommandations tournent autour de 1,5 à 2 litres par jour, même si les besoins varient selon les personnes. Des eaux plus minéralisées peuvent présenter un intérêt : elles apportent notamment du sodium, du potassium ou du chlorure, des électrolytes que le corps perd d'autant plus quand il fait chaud. A l'inverse,

l'experte se montre très critique envers les sodas. « Les marques communiquent à tort sur une prétendue fonction rafraîchissante. Mais, à aucun moment, les boissons sucrées ne remplissent ce rôle. Elles ne sont pas hydratantes. » Et les boissons chaudes ? Elles ne rafraîchissent pas davantage l'organisme. « Tout comme boire très froid », ajoute Laurence Doughan. « Dès que le liquide s'éloigne de la température du corps, il entraîne un effort d'assimilation. »

Le barbecue sous conditions

L'été rime avec barbecue. On pourrait être tenté d'y voir l'un des pires repas possibles : trop gras, trop lourd, trop riche. Nuance, toutefois : « Un des risques avec la chaleur, c'est de ne pas assez se nourrir », pointe Laurence Doughan. Les fortes températures réduisent souvent l'appétit, mais l'organisme continue d'avoir besoin d'énergie. Le barbecue peut ainsi constituer un repas complet bienvenu. Les spécialistes mettent néanmoins en garde contre les viandes transformées. « Les chipolatas et ces horribles boulettes pleines d'épices, c'est du n'importe quoi », se désole Laurence Doughan.

Mieux vaut privilégier les morceaux dont la composition est connue, quitte à les assaisonner soi-même. Autre point d'attention : éviter les aliments carbonisés, en raison de composés potentiellement cancérigènes formés à la cuisson. Il convient également de rester vigilant à la chaîne du froid : viandes, marinades et préparations doivent être conservées au réfrigérateur jusqu'au dernier moment. Enfin, l'experte rappelle la recommandation du Conseil supérieur de la santé : maximum 350 grammes de viande rouge par semaine. OK pour le barbecue, donc, mais pas tous les jours.

L'alcool, plus que jamais avec modération

Cocktails colorés, rosé piscine *on the rocks* et autres bières fraîches sont perçus dans l'imaginaire collectif comme des boissons désaltérantes. Mais attention, l'alcool est un puissant agent de déshydratation, rappelle l'alcoologue Martin de Duve, directeur d'Univers santé. Même une boisson comme la bière, composée jusqu'à 95 % d'eau, entraîne une déshydratation à cause de l'alcool

qu'elle contient. C'est contre-intuitif, mais cela s'explique par une action biochimique précise : « L'alcool inhibe la production d'une hormone antidiurétique (ADH ou vasopressine). Cette hormone a pour rôle de signaler aux reins de retenir l'eau dans le corps. En son absence, les reins n'ont plus de frein et se mettent à éliminer davantage d'eau par les urines, provo-

quant une perte nette de liquide pour l'organisme. » L'impact de la déshydratation sur le corps humain est significatif. Certains experts estiment qu'une perte d'eau de seulement 3 % peut entraîner une diminution de 20 % des capacités physiques et mentales. C'est également une des causes principales des symptômes de la « gueule de bois », comme les maux de tête.

Les investissements des communes wallonnes en net recul

L'étude annuelle des finances communales, réalisée par Belfius, montre des pouvoirs locaux toujours acculés par la charge des pensions et pointe les efforts consentis par les communes, ce qui a pour conséquence une chute des investissements et une hausse des taxes locales.

STÉPHANE VANDE VELDE

Alors, comment se portent les finances des pouvoirs locaux ? Mal ? En partie, et ce n'est une surprise pour personne tant ils sont mis à contribution par les différents exécutifs depuis maintenant deux ans, et que le contexte géopolitique des dernières années ne fait qu'ajouter une charge supplémentaire sur des finances déjà dans le rouge. « Le nouveau choc énergétique vient après une succession d'autres chocs », explique Magali Van Coppenolle, économiste en chef de Belfius. « Il impacte les finances communales par une augmentation des prix, l'indexation automatique des salaires qui va avec, un ralentissement de la croissance et de nombreuses hausses de taux de la BCE (ce qui alourdit la charge de l'emprunt, NDLR). » Par contre, si on prend le verre à moitié plein, on peut dire que les efforts consentis par les communes commencent à se voir, même par les banques. « On voit qu'il y a un effort important réalisé par les Villes », confirme d'ailleurs Arnaud Dessoy, responsable des études sur les finances publiques chez Belfius. « Il y a des éléments très concrets qui montrent



qu'elles prennent des mesures conséquentes. Et donc notre position par rapport à leur financement a évolué, mais on reste toujours très prudent. »

Voilà donc les deux versions de l'his-

conclure que quand les finances communales sont sous pression, les investissements constituent une variable d'ajustement. »

L'étude de Belfius met d'autres phénomènes en avant. Si les dépenses des communes n'augmentent que de 1,8 %, ce qui est très raisonnable étant donné l'indexation des salaires, l'inflation et les charges de pension – pour comparaison, ces dépenses augmentaient en moyenne de 7,1 % sous la précédente législature – ce n'est pas le cas des dépenses inhérentes aux CPAS, qui voient leurs dépenses de transfert augmenter de 14,6 %, une des conséquences de la réforme des allocations de chômage désormais réduites à deux ans.

Précompte immobilier et taxes locales en hausse

Dans les communes, ce sont principalement les coûts liés aux 4 P (pension, police, pompiers et pauvreté) qui grèvent les budgets, et ce, même si la reprise par les provinces du financement des zones de secours soulage les finances communales de près de 20 %. Quant à la charge des pensions, l'étude Belfius tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme, d'autant plus que le personnel statutaire ne cesse de décroître. « La masse salariale du personnel statutaire est insuffisante pour financer les charges de pension dans le cadre d'un système de répartition. Si la base du nombre de cotisants baisse chaque année, on va vers un petit souci », pointe Arnaud Dessoy. Ces 4 P rendent aujourd'hui « le plan Oxygène nécessaire afin d'assurer

Dans les communes wallonnes, ce sont surtout les coûts liés aux 4 P (pension, police, pompiers et pauvreté) qui grèvent les budgets. © PHOTO NEWS.

toire de la situation financière des communes wallonnes, présentée pour la 47^e fois par la banque Belfius. Le rapport présente des efforts parfois lourds de conséquences pour les communes. L'un des effets consiste à une baisse très nette des investissements communaux : - 52 % en deux ans. « On constate ce recul lors de chaque première année d'une nouvelle législature. Ce qui est plus étonnant, c'est qu'il se poursuit lors de la deuxième année, ce qui tranche avec ce qu'on perçoit d'habitude. Or, cela peut avoir un impact sur l'économie locale, mais aussi sur la vétusté des infrastructures. Par contre, ce qui peut être rassurant, c'est que généralement les investissements réalisés sont toujours moindres que ceux prévus. Ce qui permet une certaine marge », explique Arnaud Dessoy. Ce ralentissement d'investissement s'explique notamment par l'extinction progressive du plan de relance, mais aussi par la hausse des charges de la dette et des pensions. « On peut donc en

l'équilibre propre des grandes villes. En cas d'arrêt, il faut absolument une aide extérieure pour la partie pensions. En Flandre, la Région prend à sa charge 50 % de la facture sur la cotisation de responsabilité ».

Au niveau des recettes, l'étude pointe la progression du précompte immobilier (+ 6,6 %) et des taxes locales (+ 11 %) par rapport à l'année 2025, un signe de l'obligation pour les communes de chercher de nouvelles sources de financement. « Au total, 9 % des communes ont décidé de hausser le taux de l'IPP (impôt des personnes physiques, NDLR), mais il y a encore une marge car seulement 8 % des communes sont déjà au taux maximum. » A noter que la réforme de la quotité exemptée d'impôts, décidée par le fédéral, risque aussi d'avoir un impact sur les communes. Selon cette étude de Belfius, l'application d'un facteur correctif global risque de pénaliser les communes les moins aisées, qui seraient sous-compensées, au bénéfice des communes les plus riches, qui seraient surcompensées.

La Libre BELGIQUE

Le PS se dit prêt à soutenir l'idée des Engagés d'instaurer une taxe sur les patrimoines...

Les Engagés ont trouvé un allié de poids afin de lever de nouveaux impôts: le PS s'est dit disposé à soutenir depuis l'opposition l'idée des centristes d'instaurer une contribution sur les patrimoines. Jeudi matin, au micro de Bel RTL, le député fédéral Frédéric Daerden a exhorté Les Engagés à déposer une proposition de loi à la Chambre reprenant leur suggestion. *"Soyez courageux!"*, a-t-il lancé à leur attention. Le socialiste a ajouté qu'il serait *"heureux"* de pouvoir travailler *"ensemble à une démarche"*. Un axe fiscal PS/Engagés se dessine-t-il?

... et Frédéric Daerden se moque du fondateur d'Odoo

Pour rappel, en vue des grandes négociations budgétaires estivales au fédéral, les centristes francophones ont proposé une taxation progressive visant les patrimoines de plus de 500 000 euros, atteignant 0,6 % au-delà de 3 millions d'euros. Ils en attendent entre un et deux milliards d'euros par an. Dans la majorité, le partenaire MR a immédiatement balayé la suggestion. Le Premier ministre Bart De Wever (N-VA) a pour sa part appelé à éviter de lancer des *"propositions trop folles"*, sans citer nommément la sortie des Engagés. Face à cette idée, le fondateur et principal actionnaire d'Odoo, Fabien Pincakers, a menacé mercredi de quitter le pays. Sur cette dernière réaction, Frédéric Daerden n'y croit pas: *"On va finir par pleurer en l'entendant"*, a-t-il ironisé.

La ministre Glatigny clarifie certains points qui suscitent la crainte des directions

Hier, dans *La Libre*, un professeur et ancien directeur bruxellois mettait en avant plusieurs blocages techniques qui compliquent selon lui l'organisation de la rentrée par les directeurs. Des arguments qui ont fait réagir la ministre de l'Enseignement Valérie Glatigny. *“Le décret titres et fonctions permet de recruter un titre suffisant en fonction de son diplôme si la direction ne trouve pas de titre requis, mais il s'agit de privilégier le membre du personnel qui a les meilleurs titres au regard de la fonction exercée. Un prof d'histoire de l'art pourrait donc donner histoire (en titre suffisant) si le directeur ne trouvait pas un titre requis”*, rassure le cabinet de la ministre.

L'ancien directeur bruxellois affirmait également que les directions ne savent pas encore comment s'organiser tant que le décret programme 3 n'est pas voté. Faux, répond le cabinet de la ministre Glatigny, *“puisque dans ce décret, on parle de provision numérique (équipements) et on permet à des enseignants qui travaillaient auparavant volontairement plus d'heures que leur charge horaire (+ de 20 périodes) pour gagner plus, de pouvoir toujours le faire”*, justifie-t-il.

Dolimont propose d'organiser des consultations populaires via Internet

■ Il travaille sur une plateforme en ligne.
Le vote papier serait aussi possible.
Les communes pourraient aussi l'utiliser.

Depuis 2018, il est possible d'organiser des consultations populaires pour l'ensemble du territoire wallon. C'est possible, mais jamais ce type de procédé n'a été utilisé. Certains accusent la complexité du mécanisme, d'autres la mauvaise volonté d'une partie du monde politique, d'autres encore le caractère non contraignant de l'exercice et d'autres, enfin, le coût important d'une quinzaine de millions d'euros pour une initiative qui ne donnerait rien en cas de faible participation. En effet, si le nombre de participants (moins de 10 % de la population) n'est pas suffisant, on ne dépouille même pas.

Bref, quelle que soit la ou les raison(s), le fait est que cette idée impliquant les citoyens dans le processus de décision politique est au point mort.

La majorité en place (MR-Les Engagés) avait pourtant promis d'y avoir recours pour demander à la population si elle souhaitait conserver les institutions provinciales. Sauf que dès le début, on s'est rendu compte que ce genre de thématique ne pouvait pas faire l'objet d'une consultation populaire. De plus, aux yeux du ministre-Président wallon, Adrien Dolimont, une telle consultation aurait coûté trop cher.

Mais il n'en est pas resté là. Il dépose cette semaine un nouveau projet de consultation populaire... en partie en ligne. Pour parvenir à ses fins, il a d'ailleurs rencontré les chefs de groupe de la majorité et de l'opposition au Parlement wallon. En effet, pour aboutir, sa proposition doit être votée via une majorité des deux tiers. Le principe est simple. *"La démocratie vit des mo-*

ments compliqués et nous devons réfléchir à mettre en place un outil plus moderne. Il s'agit de créer une plateforme en ligne sécurisée et de permettre aux gens de voter durant toute la semaine. Le fait de le faire durant toute une semaine permettra de communiquer en permanence, sans relancer le débat, et de dire aux gens de ne pas oublier de voter." Mais comme il s'agit de n'exclure personne, *"le dimanche matin, ceux qui souhaiteraient s'exprimer via un vote papier pourront le faire. Le dépouillement aura lieu juste après. Comme un grand nombre de personnes voteraient en ligne, il y aura besoin de moins de bureaux de vote et de dépouillement, ce qui va réduire fortement les coûts (NdLR: 8,7 millions avec le développement de la plateforme)"*, explique Adrien Dolimont.

Avant la fin de la législature

Si le ministre-Président travaille sur la plateforme en ligne – où l'identification serait sans doute possible via l'application Itsme notamment –, le Parlement, qui travaillait déjà sur une éventuelle refonte du mécanisme existant, se concentrera sur le cadre légal. Faut-il préserver le seuil de 60 000 personnes signant une pétition pour l'organisation d'une consultation populaire prévue par le décret de 2018? Adrien Dolimont pense que oui, pour éviter des consultations populaires sur tout et n'importe quoi. *"Ce sont les autres obstacles qu'il faut cas-*

ser", lance-t-il. Précisons que les députés wallons peuvent eux aussi proposer une consultation populaire, une majorité simple est nécessaire.

Le ministre-Président s'est fixé une échéance, même s'il sait qu'elle sera difficile à tenir. *"J'aimerais pouvoir organiser une consultation populaire avant la fin de la législature, mais le délai est court."* Enfin, cet outil pourrait être utilisé par les communes si elles souhaitent organiser à leur échelle des consultations populaires.

Stéphane Tassin

Depuis 2018,
les consultations
populaires
sont possibles
en Wallonie,
mais jamais
ce type de procédé
n'a été utilisé.



Neufvilles : il y a 50 ans, la catastrophe du Amsterdam-Paris

par Etienne Verhelle

Publié le 25 Juin 2026 à 14:38 

<https://www.antennecentre.tv/actu/neufvilles-il-y-50-ans-la-catastrophe-du-amsterdam-paris/29150>

Soignies : il n'y aura pas d'animaux à la foire agricole

par Romain Schreves

Publié le 25 Juin 2026 à 10:55 'A'

<https://www.antennecentre.tv/actu/soignies-il-ny-aura-pas-danimaux-la-foire-agricole/29146>